

jusqu'au lundi 15 février 2021

Bourses d'écriture et de traduction et bourses BD de la DRAC et de la Région

Les appels à candidatures pour les bourses 2021 de la Région et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes sont en ligne. Les dossiers doivent être déposés en ligne jusqu'au lundi 15 février 2021.

Les écrivains, illustrateurs jeunesse, traducteurs, scénaristes et dessinateurs BD résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an, ayant publié au moins une fois à compte d'éditeur, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse de création.

Ces aides, attribuées par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des écrivains pour mener à bien un projet d'écriture.

Bourses d'écriture et de traduction : [modalités et dépôt des dossiers en ligne](#).

Bourses BD : [modalités et dépôt des dossiers en ligne](#).